



REUNION PLENIERE ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS

Mercredi 15 septembre 2015
EIV BOURGOGNE, 21150 VENAREY-LES LAUMES

Présents :

Hubert JAHAN, EIV BOURGOGNE
Emmanuel GILI, EIV BOURGOGNE
Alain ISABELLON, EIV BOURGOGNE
Benjamin FOULON, EIV BOURGOGNE

Magali BARLERIN SIMONOT, ESAT
Laila BENJDIR, Lycée Eugène Guillaume
Jean BONNAMY
Joël BOURGEOT, Sous-préfet de Montbard
Hakim CHELOUAH, Taxi le Morvan
Gregory FRICOU, Manu Systems
Marc FROT, Conseiller Départemental
Philippe GATOUILLAT, collègue Pasteur
Céline GILLES, ID'EES INTERIM
Christophe GILLES, Kréastyl'
Edwige GUEGAN, Assistante parlementaire
Sylvain GULLY, Brenil Pellets
Christelle HAAG, CCI21
Rémy HEYTE, Lycée Eugène Guillaume
Bruno ISABELLON, Collège Pasteur
Alain JASSIONNESSE, Lycée Anna Judic
Véronique JOBIC, Auberge de la Côte-d'Or
Nathalie KANNY, CIO Semur
Audrey LALUC, Easinglish
Fabienne LEPY, GAEC des 3 communes
Valérie MARTIN, Lycée Anna Judic
Rémi MAUREL, Lycée Anna Judic
Emeline MERCIER, Direct archives
Mickaël MERCIER, Direct archives
André PALAZY
Sandrine PAWLY, CPAM
Sylvie PERRETTE
Claudine PERROT, CCI21
Hannah PURSSELL, Hannah Elizabeth Design & Creation
Samuel PUY, CPAM
Marie QUIQUEMELLE, Echo des Communes
Martha RIOUX
Arnaud ROCA, Roca Paysage
Guy ROUSSELET, Valinox Nucléaire
Nicolas SIMONIN, Brenil Pellets
Agnès THEVENIN, Adecco

Excusés :

Alain BECARD, Président CC du Montbardois
Claude CHAVE, Maire d'Arnay-le-Duc
Yves COURTOT, Président CC Auxois-Sud
Martine EAP-DUPIN, Conseillère Départementale
Rémy GARROT, Maire de Sombornon
Dominique HERY, Maire de Liernais
Olivier HUISMAN, Sous-Préfet de Montbard
Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice
Béatrice MOINGEON-HERMARY, Conseillère Départementale
Patrick MOLINOZ, Président COPAS
Bernard MILLOIR, Maire de Pouilly en Auxois
Bernard PAUT, Maire de Vitteaux
Marc PATRIAT, Président CC du Sinémurien
Laurence PORTE, Conseillère Départementale
Pierre POILLOT, Conseiller Départemental
Christine RENAUDIN-JACQUES, Conseillère Départementale
Paul ROBINAT, Conseiller Départemental
Catherine SADON, Maire de Semur en Auxois
François SAUVADET, Président du Conseil Départemental
Jérôme SOUPART, Président CC du Pays d'Arnay
Laurent STREIBIG, Président CC Ouche et Montagne

Alain BARDEY
Patricia BIGOT, 123Lang
Didier BOURBIGOT, SAS France
Luc BREON, La Maison Févret
Nathalie CABRESPINES, Mission Locale
Dominique CARVOU, Metal Valley
Jean-Christophe CHASSAIGNE, SMST
Ingrid CHIESA, GRETA21
Valéry CHOPLAIN, Echo des Communes
Jackie COUDERC, Valinox Nucléaire
Fabrice DESCOMBES, Ateliers Pierre de Bourgogne
Caroline DUGENET, Cosma Experts
Louis-Marie FLOURIOT, AVIVA
Thierry FROESCH, Hostellerie d'Aussois
Gérard GOVIN
Alain GUILMET, Sté des Sciences
Marie-France GUYON, MMA
Stéphanie HUDELEY, CCI21
Jocelyne JACQUET, Kréaplume
Laurence LIENGME, POLE EMPLOI
Sébastien MARQUET, UBM
Catherine MIRATON, Pays Auxois-Morvan
Alain MORIZE,
Eric MUTTER, Parc de l'Auxois
Francis ORSET, SOCA
Hervé OUIN, Cosma Experts
Jérôme POUPON, De Dietrich
Carole ROCA, Roca Paysage
Alexandre SCHAER, VBT
Olivier VANNIEUWENHUYSSSE, ESAT
Arnaud VASSET, HOHNER

--	--

1/ Introduction

Véronique JOBIC remercie Hubert JAHAN de nous accueillir à l'EIV BOURGOGNE.

Elle annonce la prochaine date de rencontres du Club.

- **Mercredi 28 octobre à 18h30 à l'Université de Bourgogne** : visite de la plate-forme technologique ARCEM (Applications, Recherches et Caractérisation à l'Echelle Nanométrique).

Cette visite s'adresse aux adhérents du Club, 30 personnes maximum.

- **Atelier n°1** : Caractérisation physico/chimiques des matériaux à l'échelle nanométrique
- **Atelier n°2** : Caractérisation des matériaux de l'échelle nanométrique à micrométrique par microscopie à sonde locale en surface et volume : Microscopie à force atomique (AFM), microscopie microonde (SMM), microscopie acoustique ultrasonore.
- **Atelier n°3** : Nano fabrication par lithographie électronique et dépôt de couches minces.
- **Atelier n°4** : Métallurgie des poudres

Nom de l'équipement présenté : Frittage Flash

André PALAZY explique tout l'intérêt de la visite de ce laboratoire dont les applications peuvent être industrielles mais également médicales (détection plus précoce du cancer par exemple.)

3/ Présentation de l'EIV BOURGOGNE par Hubert JAHAN, Dirigeant *(cf. présentation en annexe)*

Les 2 unités de production de l'EIV Bourgogne sont réparties sur deux sites distants de 80 km Saulon-La-Chapelle et Venarey-Les Laumes.

Le site de Saulon-La-Chapelle est spécialisé dans la fabrication de longs rails soudés par induction (432 m) et de poteaux caténaires. Ce site travaille actuellement à la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux

Le site de Venarey- Les Laumes (260 personnes) est spécialisé dans la maintenance des équipements de signalisation ferroviaire (plus de 5500 références). Il est le seul site en France à réaliser ce type d'activités depuis plus de 60 ans pour la SNCF et pour des entreprises ferroviaires françaises et européennes.

La particularité de l'atelier des Laumes est de pouvoir traiter une grande diversité de type de matériels et de technologies : des produits datant de 1890 cohabitent avec les postes radio numériques embarqués dans les derniers TGV.

L'Établissement participe à l'évolution des produits (prototypes, essais, mise en œuvre de techniques nouvelles) et à l'adaptation des moyens de production.

La labellisation classe A, qui récompense l'excellence industrielle vient compléter les démarches engagées depuis de nombreuses années dans les domaines de la qualité (ISO 9001) et de l'environnement (ISO 14001).

2/Intervention du service employeurs de la CPAM 21

(cf. documents en annexe)

Mme Sandrine PAWLY et M. Samuel PUY présentent les services en ligne indispensables à connaître pour toutes vos démarches avec la CPAM.

www.ameli.fr

www.net-entreprises.fr

www.espace-employeurs.fr

www.dsn-info.fr

Ci-dessous le lien concernant le guide à destination des employeurs, reprenant les bons réflexes et les bases de la législation concernant l'Assurance maladie.

http://www.ameli.fr/employeurs/votre-caisse-cote-d-or/en-ce-moment/nouveau-le-guide-pratique-employeur/l-integralite-du-guide-employeurs_cote-d-or.php

Il fait l'objet de mises à jour régulières selon les évolutions de la réglementation applicable.

La « newsletter » informe les entreprises des nouveautés non encore intégrées au guide et qui concernent directement votre public.

http://www.ameli.fr/employeurs/votre-caisse-cote-d-or/nos-publications/lettre-d-8217-information-de-votre-cpam_cote-d-or.php

Mme Sandrine PAWLY et M. Samuel PUY rappellent également la nécessité, lors d'une embauche, de bien vérifier que les données CPAM du nouvel arrivant sont à jour (préférer l'attestation papier à la carte vitale dont les données peuvent être erronées et poseront donc problème lors d'une déclaration d'accident par exemple).

Concernant la **Déclaration Sociale Nominative** obligatoire en janvier 2016, elle s'inscrit dans une politique de simplification des démarches pour les employeurs.

Il s'agit de la transmission, par le logiciel de paie, de toutes les données nécessaires aux organismes de protection sociale et aux administrations (voir document en annexe).

Mme Sandrine PAWLY et M. Samuel PUY peuvent vous accompagner sur les services dématérialisés et répondre à toutes vos questions par le biais de l'adresse mail suivante : relationemployeurs@cpam-dijon.cnamts.fr.

M. le Sous-Préfet remercie Véronique Jobic pour son invitation à cette soirée et précise qu'il s'apprête à visiter prochainement plusieurs entreprises du territoire.

Il indique qu'il a pris connaissance du travail engagé par l'animation d'une gestion territoriale des emplois et des compétences, pour l'ensemble des entreprises de Haute-Côte d'Or.

**Mercredi 28 octobre à 18h30
LABORATOIRE ARCEN
UNIVERSITE DE BOURGOGNE
Faculté des Sciences Mirande
9, avenue Alain Savary**

DIJON